

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2022
DELIBERATION N° DE-2022-016

L'an deux mil vingt deux, le 10 février, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni Salle Lauga, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h49.

Nombre de conseillers municipaux en exercice :

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

Mme LAUQUÉ à M. ETCHEGARAY ; M. CORRÉGÉ à Mme LOUPIEN-SUARES ; M. LAIGUILLON à M. LACASSAGNE ; Mme MOTHEs à M. ERREMUNDEGUY ; M. ETCHETO à Mme DUPREUILH ; Mme BROCARD à Mme LIOUSSE.

Absent(s) :

Mme BENSOUSSAN.

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de Mme HARDOUIN-TORRE,

OBJET : ENFANCE - JEUNESSE - EDUCATION – Service civique - convention d'engagement dans le "service civique solidarité séniors".

L'isolement social des personnes âgées est une réalité qui s'intensifie d'année en année en France et qui s'est aggravée durant la crise sanitaire. Face à cela, le gouvernement s'est donné l'ambition d'atteindre en 3 ans, l'objectif annuel de 300 000 personnes âgées soutenues grâce à 10 000 missions de service civique.

Afin d'impulser et accompagner un développement qualitatif du service civique auprès des séniors, une mobilisation nationale a été créée, nommée « Service Civique Solidarité Séniors ».

Ses objectifs sont :

- de rompre l'isolement des personnes âgées, que ce soit à domicile ou en établissements;
- de prévenir la dépendance par le développement de la mobilité, du lien social, de l'autonomie;
- de renforcer les liens sociaux et intergénérationnels;
- d'appuyer le développement du service civique dans le secteur avec un objectif de qualité, tant pour les jeunes que pour les structures qui les accueillent et les personnes âgées qu'ils servent;
- d'ouvrir les jeunes vers de nouvelles opportunités d'emploi, vers les métiers du lien, et/ou vers de nouvelles opportunités d'engagement intergénérationnel.

Un socle de qualité a été créé comprenant notamment :

- des temps de formation pour les volontaires et les tuteurs;
- des temps d'échange de pratiques;
- des idées d'actions et des outils;
- une sensibilisation aux métiers et formations du bien vieillir;
- des forums régionaux de l'Emploi et de l'Engagement « Solidarité Séniors ».

Le programme est impulsé par le Ministère de l'autonomie et le Secrétariat d'Etat chargé de la jeunesse et de l'engagement et soutenu financièrement par le groupe Malakoff Humanis dans le cadre de la gestion de la retraite complémentaire Agirc Arrco.

L'association « Service civique Solidarité Séniors » (SC2S) est chargée de promouvoir la démarche et d'accompagner les structures qui souhaitent s'y inscrire.

Grâce à son programme service civique, la Ville est engagée sur le domaine de la solidarité entre les jeunes et les séniors, via :

- la mission de lien intergénérationnelle en partenariat avec l'EHPAD du Séqué;
- les actions de solidarité menées au sein du Club séniors.

A ce titre, elle est éligible aux critères d'inscription du programme national et peut bénéficier du socle de qualité et des outils mis à disposition.

En conséquence, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir approuver les termes de la convention d'engagement réciproque ci-jointe et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Par délégation du Maire
David TOURS
Directeur général adjoint



Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

CONVENTION D'ENGAGEMENT RECIPROQUE DANS LE « SERVICE CIVIQUE SOLIDARITE SENIORS »

ENTRE LES SOUSSIGNES

Nom de la structure : Ville de Bayonne

Numéro d'identification SIRET : 216 401 026 00366

Adresse : 1 AVENUE MARECHAL LECLERC-BP 60004-64109 BAYONNE DECEX

Représentée par : Jean-René Etchegaray, en sa qualité de Maire de Bayonne

Nom de l'interlocuteur Service Civique Solidarité seniors identifié : Soizic Poure, Coordinatrice de la mission Service Civique

D'une part,

ET

Service Civique Solidarité Séniors, Association Loi 1901,

Numéro d'identification SIRET : 892 474 776 000 10

Dont le siège social est situé au 21 boulevard Ney 75018 Paris

Représenté par Jessica LANNIER, en sa qualité de Directrice

D'autre part,

Cette convention établit les modalités d'engagement de la Ville de Bayonne dans le « Service Civique Solidarité Séniors ».

1. Le « Service Civique Solidarité Seniors » : une mobilisation nationale et collective des acteurs pour le déploiement d'un Service Civique de qualité contre l'isolement des personnes âgées

L'isolement social des personnes âgées est une réalité qui s'intensifie d'année en année en France et qui s'est aggravée avec la crise sanitaire. Le Service civique peut apporter une contribution majeure à la mobilisation collective que cette réalité nécessite.

Les objectifs du déploiement de « Service Civique Solidarité Séniors »:

- rompre l'isolement des personnes âgées, que ce soit à domicile ou en établissements,
- prévenir la dépendance par le développement de la mobilité, du lien social, de l'autonomie, etc.
- renforcer les liens sociaux et intergénérationnels
- appuyer le développement du service civique dans le secteur avec un objectif de qualité, tant pour les jeunes que pour les structures qui les accueillent et les personnes âgées qu'ils servent
- ouvrir les jeunes vers de nouvelles opportunités d'emploi vers les métiers du lien, et/ou vers de nouvelles opportunités d'engagement intergénérationnel.

Grace à l'implication et au soutien du groupe Malakoff Humanis dans le cadre de la gestion de la retraite complémentaire Agirc Arrco, le Service Civique auprès des seniors a aujourd'hui les moyens de se développer de manière importante et qualitative. Avec une coordination nationale et territoriale des principaux acteurs, un socle qualité sans précédent pour les jeunes comme pour les structures qui les accueilleront, et une ambition nouvelle, tant pour les jeunes que pour le service civique et l'ensemble de ses parties prenantes.

Les structures qui accueillent ou accompagnent des personnes âgées sur l'ensemble du territoire français seront particulièrement mobilisées. Les jeunes ont un rôle essentiel à y jouer et leur intervention s'y justifie pleinement, à différents titres : l'importance d'une présence non soignante auprès des personnes âgées, la participation au développement de nouvelles activités, le maintien et le développement de liens collectifs et individuels avec des personnes âgées (à domicile comme en structure d'accueil collective), la création de relations intergénérationnelles et l'appui aux équipes de salariés et aux équipes de bénévoles, notamment en période de crise sanitaire. Quelles que soient les missions offertes, le Service Civique se donne par ailleurs pour mission d'accompagner les jeunes dans leur parcours de citoyen et dans leur projet personnel ou professionnel.

L'atteinte de ces objectifs ne pouvant être que collective, l'ensemble des acteurs de la lutte contre l'isolement des personnes âgées et les principaux réseaux ayant l'expérience du service civique auprès des seniors ont décidé à travers cette convention de travailler ensemble au développement du service civique et de sa qualité dans le secteur du grand âge.

2. Objet de la convention

Les parties décident de construire ensemble la mise en œuvre du Service Civique Solidarité Seniors en développant l'offre de mission d'intérêt général de qualité, en rendant les missions accessibles à tous les jeunes quels que soient leurs origines ou leur niveau d'étude, et en faisant vivre à ces derniers une expérience d'engagement enrichissante et utile pour eux, leurs tuteurs, les organismes qui les accueillent et pour les personnes âgées qui bénéficient de leurs services.

Il est décidé entre les parties :

- De promouvoir le Service Civique Solidarité Seniors auprès des organismes et structures qui peuvent le mettre en œuvre
- De se mobiliser pour atteindre d'ici 3 ans l'objectif annuel de 300 000 personnes âgées soutenues et 10 000 missions de Service Civique Solidarité Seniors
- De construire et garantir collectivement un Service Civique de qualité pour l'ensemble des parties prenantes (personnes âgées, volontaires, tuteurs, organismes d'accueil, etc.)
- De valoriser les organismes d'accueil, les tuteurs, les volontaires et leurs engagements
- De construire une gouvernance permettant « le faire ensemble » à l'échelle nationale comme locale

3. Engagement de l'association « Service Civique Solidarité Seniors »

- **Promouvoir le Service Civique dans les territoires et auprès des structures** susceptibles d'accueillir des jeunes sur des missions de solidarité intergénérationnelle (EHPAD, résidences autonomie, CCAS, associations de services à domicile, associations de solidarité et de lutte contre l'isolement social, équipes citoyennes...)
- **Leur proposer** si nécessaire **un accompagnement dans le cadrage des missions**, l'élaboration de leur projet d'accueil de jeunes, et la formation et l'accompagnement de leurs encadrants tuteurs.
- Pour celles qui n'ont pas d'agrément pour l'accueil de jeunes en Service Civique (ou de tête de réseau pouvant leur mettre à disposition leur agrément), assurer le **portage juridique et administratif des jeunes, via une intermédiation spécialisée** « grand âge »
- **Travailler en bonne intelligence et coordination étroite avec les services de l'Etat concernés par le déploiement du Service Civique dans le secteur** (ministère jeunesse et ministère des solidarités), **au plan national et local**
- **Veiller à une bonne animation de toutes les parties prenantes concernées par le SC Solidarité Seniors, grâce à l'organisation et animation de conseils d'orientation ad hoc, aux niveaux national et régional** : incluant toutes les

structures médico-sociales (EHPAD, résidences autonomie...), associations de bénévoles et associations de services à la personne, collectivités territoriales (Départements, CCAS notamment), structures jeunesse et de formation (missions locales, pôle emploi, organismes de formation du secteur médico-social / de l'aide à la personne)... et travaillant dans la dynamique et aux côtés de Monalisa et de l'ensemble des initiatives territoriales existantes.

- **Organiser et prendre en charge financièrement l'ensemble du « socle qualité commun » proposé aux jeunes volontaires engagés auprès des seniors et à leurs tuteurs** : formation initiale des tuteurs et des jeunes (préparation à une mission de Service Civique auprès de personnes âgées), échanges de pratiques (pour les tuteurs et pour les jeunes), formations civiques complémentaires au « droit commun », accompagnement collectif des jeunes dans la découverte des métiers et formations du secteur... Ce « socle qualité » est ouvert à l'ensemble des volontaires des structures signataires de la présente convention, mobilisés sur des missions de solidarité envers les seniors (peu importe les modalités administratives de mobilisation) et leurs tuteurs.
- **Mettre gratuitement à disposition un ensemble d'outils utiles** aux jeunes volontaires, tuteurs et organismes d'accueil signataires (guide tuteur, guide volontaire, site Internet avec fiches pratiques, exemples d'activités, forum de discussion, SAV etc.).
- **Assurer le recrutement des jeunes pour les structures signataires ayant du mal** à mobiliser des jeunes sur leurs missions
- **Pour les contrats signés à partir de février 2021 et à condition que la structure accueille au moins deux volontaires** :
 - **Dans le cas d'un renouvellement de missions** : prendre en charge financièrement 100% des prestations de subsistance des jeunes « éloignés » accueillis par les structures signataires (jeunes en situation de handicap, jeunes décrocheurs, jeunes de QPV ou de ZRR), afin d'inciter à la diversification des profils et à l'accessibilité du service civique à tous
 - **Dans le cas de nouvelles missions synonyme d'une augmentation de la capacité d'accueil de la structure** : prendre en charge financièrement 100% des prestations de subsistance des jeunes « éloignés » accueillis par les structures signataires (jeunes en situation de handicap, jeunes décrocheurs, jeunes de QPV ou de ZRR), 50% pour les autres jeunes
- **Animer la communauté** des volontaires et des tuteurs Service Civique Solidarité Séniors
- **Construire les outils et modalités d'évaluation et de mesures d'impact** du « Service Civique Solidarités Séniors » et les mettre à disposition des parties prenantes en vue d'une évaluation consolidée. Assurer la consolidation des données et le rendu notamment aux Ministères et au bailleur du projet (MH/Agirc Arrco), et plus largement les partager avec l'ensemble des parties prenantes de l'accompagnement des personnes âgées isolées. Faire de la maximisation de son impact la colonne vertébrale du pilotage de SC2S.
- **Fournir aux structures signataires un kit de communication** permettant la valorisation du « Service Civique Solidarité Séniors » et la visibilité de la dynamique collective.

4. Engagements de la Ville de Bayonne

- **Développer dans son/ses établissements ou dans son réseau, le nombre de jeunes accueillis en Service Civique** sur des missions auprès des seniors
- **S'assurer que ces missions de Service Civique sont bien complémentaires aux activités essentielles de l'organisme d'accueil** (sont donc exclues tout acte de soins, actes administratifs, tâches ménagères etc.), **et ne se substituent pas à l'activité d'un salarié ou d'un stagiaire.**
- S'assurer qu'elles ne se substituent pas à des dynamiques d'engagement associatives bénévoles et **favoriser les missions de Service civique qui s'inscrivent dans ou permettront le développement d'un bénévolat durable et de proximité.**
- **Les missions doivent être accessibles à tout jeune sans pré-requis de diplôme, et peuvent s'inspirer des missions types** proposées par le ministère de la jeunesse et le ministère délégué à l'autonomie.

- Identifier en son sein **une personne référente « Service Civique Solidarité Séniors »**, qui suivra les présents engagements
- **Faire suivre à tous ses jeunes volontaires accueillis et intervenant auprès des seniors, ainsi qu'à leurs encadrants, le « socle qualité » commun** du SC Solidarité Séniors : véritable colonne vertébrale de ce que constitue une adhésion au « Service Civique Solidarité Séniors » (voir annexe).
- **Selon les cas et si possible, opérer certains des modules de ce « socle commun »** (formations, animation d'échanges de pratiques, modules liés à l'accompagnement au projet d'avenir, etc.)
- **Participer à la construction collective du projet**
- **Valoriser « Service Civique Solidarité Séniors »** grâce au kit de communication qui sera mis à disposition de l'organisme et des jeunes accueillis (masques et pins pour les jeunes, autocollants au nom du programme pour les structures... ; valorisation de l'adhésion au projet sur les outils de communication de la structure dans la mesure du possible).
- **Contribuer à l'évaluation et la mesure d'impact du dispositif en fournissant les données quantitatives et qualitatives nécessaires à la mesure de l'impact du dispositif** (nombre de volontaires et profils, nombre de personnes âgées bénéficiaires et profils, nombre et types d'actions mises en œuvre par les jeunes, éléments de données d'impact de l'intervention des jeunes sur les personnes âgées etc.) en utilisant les outils (grilles indicateurs, questionnaires etc.), mis à disposition par l'association Service Civique Solidarité Séniors
- **Faire remonter aux équipes** de coordination de « Service Civique Solidarité Séniors » les faits marquants empêchant la bonne exécution de la convention (dysfonctionnement, départ de volontaire, etc.)
- **Adhérer et faire vivre la charte du « Service Civique Solidarité Séniors »** (en annexe)

5. Durée

La présente convention prendra effet à la date de sa signature et prendra fin au 31/07/2022.

6. Résiliation et avenant

En cas d'inexécution des engagements d'une des parties, l'autre partie pourra demander la résiliation de la présente convention trente jours francs après l'envoi d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception.

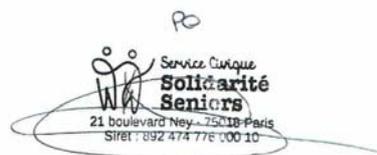
La présente convention ne pourra être modifiée que par voie d'avenant sur proposition de l'une ou l'autre des parties après concertation des parties.

SIGNATURES

Fait à Bayonne le

Pour La Ville de Bayonne
Jean-René Etchegaray,
Maire

Pour Service Civique Solidarité Séniors
Nom Prénom Anne BERBUTO
Fonction Coordinatrice Régionale



ANNEXE 1 – Charte « Service Civique Solidarité Séniors »

Une société d'individus responsables, engagés et solidaires, où les générations s'entraident et se respectent, et où personne, quel que soit son âge, ne souffre d'isolement social.

Une société où l'engagement de service civique est devenu une étape naturelle dans le parcours de vie de tous les jeunes, et où les jeunes s'engagent chaque année par dizaines de milliers auprès de nos aînés.

Notre mission

Contribuer à la lutte contre l'isolement des personnes âgées et au renforcement des liens intergénérationnels par le développement de l'engagement citoyen des jeunes, et en particulier par le développement quantitatif et qualitatif du Service Civique en solidarité avec les seniors.

Nos objectifs

- Faire du déploiement du Service Civique des jeunes auprès des Seniors une ambition partagée par tous : ministères, collectivités territoriales, associations, mouvements et prescripteurs jeunesse, syndicats professionnels, familles...
- Dans la dynamique et aux côtés des initiatives territoriales de coopération d'acteurs existantes comme Monalisa, fédérer l'ensemble des acteurs du grand âge autour de cet objectif.
- Faire connaître et faciliter l'accès au Service Civique (notamment par une intermédiation « spécialisée »), à toutes les structures grand âge (EHPAD, résidences seniors, CCAS, associations de solidarité...) éligibles au dispositif.
- Veiller à ce que les missions de SC proposées aux jeunes appuient, sans substitution, les capacités d'action des équipes salariées et des équipes bénévoles engagées dans l'accompagnement des personnes âgées isolées
- Apporter les outils, les formations, et l'accompagnement nécessaires pour que les expériences de service civique dans le secteur soient riches et de qualité, tant pour les jeunes que pour leurs personnes âgées et structures bénéficiaires.
- Veiller à ce que cette étape d'engagement soit aussi, pour les jeunes, une étape de découverte des opportunités de bénévolat auprès des seniors, et de carrières dans le secteur, tout en s'assurant une accessibilité à tous les jeunes, même à ceux qui ne se destinent pas à évoluer ultérieurement dans le secteur de l'aide aux séniors.
- Evaluer l'impact de l'engagement de ces jeunes sur le bien-être et le parcours de vie et de soins des personnes âgées, comme son impact sur les jeunes eux-mêmes et sur la société.

Nos principes d'action

- Allier ambition quantitative (développement massif du Service Civique dans le secteur) et ambition qualitative (SC de qualité pour les jeunes et leurs bénéficiaires), notamment par la promotion d'un socle qualité commun et par celle des pratiques d'évaluation et d'auto-évaluation
- Travailler en relation étroite et coordination permanente avec les services de l'Etat en charge du Service Civique, au national comme au local
- S'appuyer localement sur les coordinations Monalisa lorsqu'elles existent, et sur l'ensemble des initiatives territoriales de coopération d'acteurs
- Au-delà, travailler en partenariat entre tous les acteurs, grâce à des instances de gouvernance partagées, nationales et locales, impliquant tous les acteurs clés, et notamment les jeunes, des personnes âgées elles-mêmes, et des acteurs de terrain
- Faire de la solidarité intergénérationnelle le fil conducteur de toutes les missions proposées aux jeunes
- Veiller à l'accessibilité du service civique à tous les jeunes, à leur faire vivre une expérience de mixité sociale, et à préserver le principe de non concurrence du Service Civique à l'emploi et au bénévolat
- Préserver une totale indépendance politique et religieuse
- Déployer une pédagogie du respect de tous envers tous, quels que soient les âges, les origines, les croyances, les statuts sociaux. Une culture d'humanisme et de fraternité de tous envers tous.
- Avoir le souci constant de l'évaluation et de la mesure de l'impact social, du professionnalisme et de la redevabilité aux financeurs et à la société toute entière

ANNEXE 2 – le socle qualité commun du SC Solidarité Seniors.

Présentation du Socle Qualité Commun

Objectifs et outils du « Socle Qualité »

Le Service Civique doit constituer une étape d'apprentissage de la citoyenneté et de développement personnel pour tous les jeunes : les modalités d'accueil, le tutorat, la formation civique et citoyenne, l'accompagnement du volontaire dans sa réflexion sur son projet d'avenir, ainsi que le contenu même de la mission sont des éléments clés pour atteindre cet objectif. Il s'agit donc de **s'assurer que les jeunes mobilisés auront une réelle utilité sociale auprès des personnes âgées** qu'ils sont censés accompagner, **et qu'ils ressortiront de leur service grandis**, avec non seulement une expérience et des compétences utiles, mais aussi une **meilleure idée de leur projet professionnel et des opportunités d'engagement** bénévoles, notamment dans le secteur de l'aide à la personne.

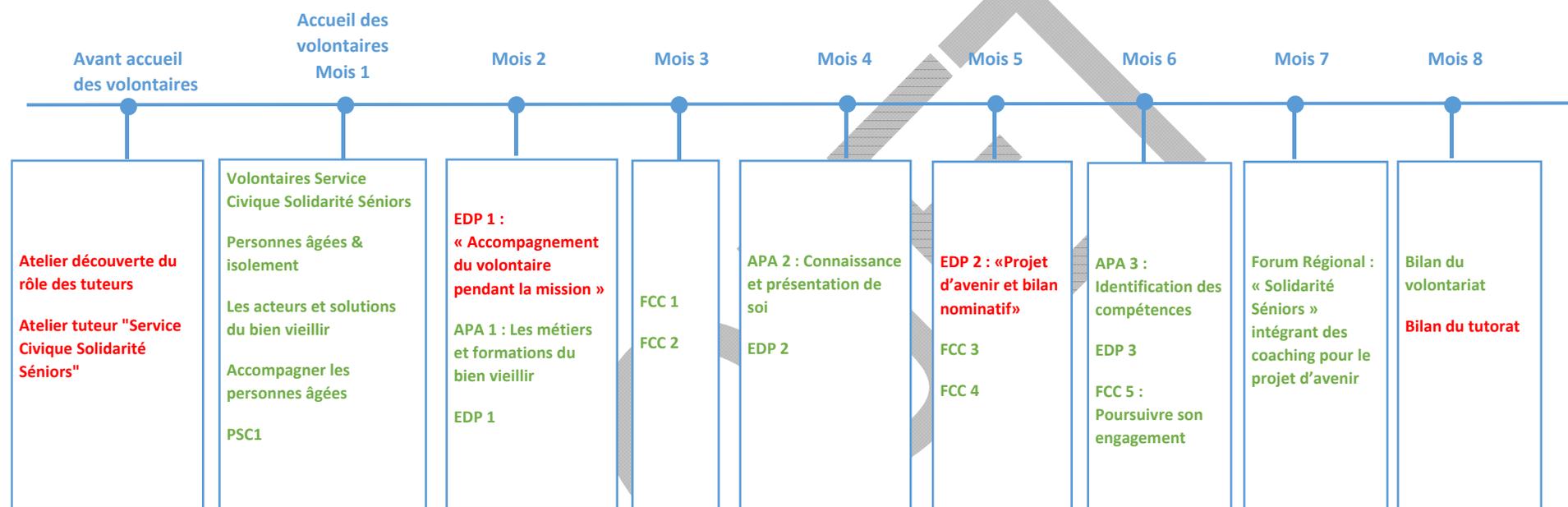
Pour appuyer l'ensemble des structures qui accepteront d'accueillir des jeunes en SC sur des missions auprès des personnes âgées, « Service Civique Solidarité Seniors » propose ainsi **des outils et un « socle qualité » commun, de formations et échanges de pratiques**, qui s'appuient et s'inspirent des bonnes pratiques recensées auprès des acteurs mobilisant des volontaires en Service Civique sur cette thématique depuis plusieurs années. Ce socle s'articule autour de **temps de formation et d'échanges de pratiques** animés par « Service Civique Solidarité Seniors » et le réseau de partenaires experts mobilisés autour du projet et sur un **site internet dédié**, sur lequel les structures, les tuteurs, et les jeunes, pourront trouver des outils en libre-service, des modules de e-learning, et des espaces d'échanges collaboratifs.

Trois **modalités** sont prévues en ce sens :

- Un site internet dédié où vous retrouverez l'ensemble des outils d'accompagnement, de formation, etc. et un espace d'échanges tant pour les volontaires que pour les tuteurs.
- Un parcours d'accompagnement pour les tuteurs des volontaires en Service Civique
- Un parcours d'accompagnement pour les volontaires en Service Civique

Vue d'ensemble du « socle qualité commun » du Service Civique Solidarité Séniors

Tuteurs – Volontaires - EDP : Echanges de pratiques / FCC : Formation Civique et Citoyenne / APA : Accompagnement au Projet d'Avenir



Détails du parcours « Tuteurs Service Civique Solidarité Séniors »

Ce parcours pourra se faire en partie à distance et/ou en autonomie pour libérer plus facilement les tuteurs.

Etape	Objectifs	Durée	Opérateur
<p>Atelier de découverte du rôle de tuteur (Tuteurs n'ayant jamais accompagné de volontaires et tuteurs ayant déjà suivi des volontaires sans être formés au Service Civique, ouvert aux coordinateurs souhaitant comprendre le rôle du tuteur.)</p>	<p>Se former au cadre réglementaire du Service Civique Comprendre le rôle du tuteur et son importance dans la réussite du Service Civique Réfléchir aux solutions à apporter à des études de cas présentant des difficultés ou des craintes dans l'accueil d'un volontaire en Service Civique Réfléchir au positionnement du tuteur et à sa posture Rencontrer une communauté de tuteurs sur son territoire et échanger des expériences Comprendre ce qu'est SC2S, les objectifs, le parcours qui va être suivi par les volontaires et les tuteurs, droits & devoirs S'approprier les outils de formation et le site dédié S'approprier les outils de suivi et d'évaluation</p>	1 jour	Formation des Organismes d'Accueil SC2S
<p>EDP - 1: Echanges de pratiques entre tuteurs « Accompagnement du volontaire pendant la mission »</p>	<p>Savoir accompagner un volontaire au quotidien dans la mise en œuvre de sa mission et établir une relation de confiance avec lui. Déterminer les temps forts de l'accueil d'un volontaire et les outils utiles pour ce faire Identifier les différentes actions à mettre en place tout au long du volontariat pour créer une relation de confiance Réfléchir aux bonnes pratiques permettant de garder le volontaire mobilisé pendant toute la durée de son Service Civique, même dans des situations compliquées</p>	0,5 jour	Formation des Organismes d'Accueil
<p>EDP - 2: Echange de pratiques entre tuteurs «Projet d'avenir et bilan nominatif»</p>	<p>Appuyer un volontaire dans la valorisation de son expérience de Service Civique et la préparation de l'après Service Civique. Déterminer ce qu'est un projet d'avenir pour un volontaire Réfléchir autour de l'apport du tuteur sur les 5 cas de projets d'avenir les plus courants pour les volontaires Expérimenter des outils permettant d'identifier les points forts et les qualités acquises par le volontaire au cours de sa mission Maîtriser le bilan nominatif et comprendre les méthodes permettant de le rendre profitable au volontaire et au tuteur</p>	0,5 jour	Formation des Organismes d'Accueil

Détails du parcours « Volontaires Service Civique Solidarité Séniors »

	Etapes	Objectifs	Durée	Opérateur
FORMATION ET PREPARATION A LA MISSION	Volontaire Service Civique Solidarité Séniors	Comprendre ce qu'est le grand programme, les objectifs, le parcours qui va être suivi, droits & devoirs, les outils du grand programme	0,5 jour	SC2S
	Personnes âgées & isolement	Comprendre les causes, conséquences et enjeux de l'isolement social des PA Connaître le "public" des PA Représentation du vieillissement Adopter la bonne posture	1 jour	Partenaire expert local
	Les acteurs et solutions du bien vieillir	Identifier les acteurs et solutions du bien vieillir Comprendre sa place dans cet éco-système / chaîne d'acteurs Savoir orienter	0,5 jour	Partenaire expert local
	Accompagner les personnes âgées en tant que volontaire en service civique	L'écoute active Gestion du deuil, du rapport à la mort, des comportements dépressifs Gérer les émotions	1 jour	Partenaire expert local
	PSC1 Formation Secourisme Premiers Secours	Devenir un acteur citoyen de sécurité civile. Acquérir les réflexes nécessaires à une intervention d'urgence dans l'attente des secours extérieurs Evaluer l'urgence et mettre en pratique les gestes techniques appropriés.	1 jour	Structures labellisées par l'ASC
	Echanges de pratiques / analyse de la pratique (3 demi-journées) + +ligne d'écoute téléphonique pour soutien psychologique	Prendre de la hauteur sur sa mission de Service Civique S'interroger sur ces pratiques Echanger des bonnes pratiques Libérer la parole pour identifier des situations de difficultés et des solutions Rencontrer d'autres volontaires en Service Civique du territoire	1,5 jour	Partenaire expert local
ACCOMPAGNEMENT AU PROJET D'AVENIR	Les métiers et formations du bien vieillir	Identifier la diversité des métiers disponibles dans le secteur du gd âge Avoir plus d'informations sur les formations / dispositifs pour y parvenir Déconstruire les stéréotypes sur les métiers du grand âge	0,5 jour	Experts formation du secteur
	Connaissance et présentation de soi	Prendre du recul sur son parcours Identifier ses leviers de motivation Se projeter	0,5 jour	Réseau expert
	Identification des compétences	Comprendre le mot "compétence" Savoir traduire des actions en compétences Identifier ses compétences et notamment celles acquises en SC (RECTEC)	0,5 jour	Réseau expert
	Forum Régional de l'Emploi et de l'Engagement « Solidarité Séniors » Forum ouvert avec des recruteurs du secteur, les formations proposées sur le territoire, et les	<u>A priori vers le mois d'avril ou mai chaque année</u> Faciliter les passerelles entre volontaires et les potentiels recruteurs / formations / opportunités de bénévolat	0,5 jour	Organisation par équipe SC2S – avec ensemble des acteurs du secteur sur le

	associations qui recherchent des bénévoles Des conférences sur les besoins professionnels et bénévoles dans le secteur Des ateliers d'échanges de pratiques à destination des volontaires et des tuteurs	Coaching pour les volontaires par des professionnels autour de leur projet d'avenir Développer son réseau et préparer l'après service civique Valoriser les parties prenantes « Service Civique Solidarité Séniors » et leurs actions Echanger entre tuteurs, volontaires, partenaires		territoire (organismes de formation et recruteurs)
FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE	4 demi-journées de Formation Civique et Citoyenne	<u>Exemples:</u> Les discriminations Eco-citoyenneté Laïcité et faits religieux Egalité femmes-hommes	2 jours	Associations labellisées par l'ASC
	Poursuivre son engagement après son service civique	Comprendre le rôle et le statut des bénévoles Le bénévolat aujourd'hui en France – contre l'isolement des personnes âgées en particulier Savoir où trouver les besoins de bénévolat, notamment MonaLisa	0,5 jour	MonaLisa et/ou partenaire expert (PFDP...)

PROJET